

Demande d'occupation temporaire du domaine public

Ce formulaire est à transmettre dûment complété **8 jours ouvrés** avant le début de l'intervention :

- par mail : pole.amenagement@mairie-vitre.fr

- par voie postale : 87 bis boulevard des Rochers - 35500 VITRÉ

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Pôle Aménagement au **02 99 74 43 53**.

Demandeur

Entreprise Particulier NOM Prénom :

Dénomination :

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone : Mail :

N° SIRET (obligatoire pour les entreprises) :

Nature des travaux

Description :

Pour le compte de :

Nature d'occupation demandé

Échafaudage : m² Nacelle : m² Grue : m² Benne : m²

Dépôt de chantier : m² Bungalow : m² Clôture : m²

Véhicule(s) : place(s) Installation électrique provisoire : ml

Autre installation :

Adresse occupée :

Pour la période du au Durée totale : jours

Impact sur la voie de circulation : oui (formulaire arrêté de circulation) non

Justificatif(s) à joindre : plan(s) de l'implantation

Engagement du demandeur

Je m'engage à payer la redevance correspondant à l'occupation et établie sur la base des tarifs fixés annuellement par délibération du Conseil Municipal.

A le Pour engagement et acceptation,
Signature

Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026

Tarifs 2026 pour l'occupation du domaine public

Désignation	Unité	Tarif 2026
Échafaudage, nacelle, grue	m ² /jour	0,45 €
Benne	m ² /jour	0,45 €
Dépôt de chantier (matériaux, matériel)	m ² /jour	0,45 €
Bungalow, clôture	m ² /jour	0,45 €
Place de stationnement (1 place = 12 m ²)	m ² /jour	0,45 €
Autres utilisations diverses	m ² /jour	0,45 €
Installation électrique provisoire	ml/jour	0,10 €
Occupation longue durée	forfait mensuel maximum	450 €
Frais administratifs de dossier	forfait	15 €
Frais administratifs de dossier dans le cadre d'une régularisation (occupation non déclarée spontanément et préalablement)	forfait	150 €